



RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2021

ÉTABLISSEMENTS PÔLE HANDICAP



SESSAD STRASBOURG
89 AVENUE DE COLMAR,
67100 STRASBOURG
03 88 22 71 50

SOMMAIRE

I. IDENTITÉ DU SERVICE	PAGE 2
II. RESSOURCES HUMAINES	PAGE 3
III. ACTIVITÉ	PAGE 6
IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12	PAGE 8
V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNÉE	PAGE 13
VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE	PAGE 16
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	PAGE 20
VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	PAGE 20
IX. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES	PAGE 21
X. PROJET ET PERSPECTIVES	PAGE 22

I. IDENTITÉ DU SERVICE

I.1) Informations générales

N° Finess de la structure (principal si multi-sites)* 670798263

Raison Sociale* SESSAD 67 ARSEA SITE STRASBOURG

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre structure :

Bas-Rhin

Strasbourg

Type de structure* SESSAD (Hors TCC) non rattaché à un dispositif

Nom de l'organisme gestionnaire* ARSEA

N° de téléphone 0388227150

Adresse mail accueilstrasbourg.sessad67@arsea.fr

I.2) Informations légales sur l'activité de la structure

Nombre total de places installées financées : 82

Orientations principales de votre projet d'établissement ou de service.
(Plusieurs réponses possibles)

- Accompagnement précoce de jeunes enfants (moins de 6 ans)
- Préparation à la vie professionnelle
- Accompagnement dans l'enseignement supérieur
- Accompagnement dans l'acquisition de l'autonomie et/ou à la scolarisation (hors trois disciplines précédentes)
- Toutes les orientations

I.3) Commentaires

En octobre 2020, le SESSAD a répondu à un appel à projet

En janvier 2021 nous avons obtenu 12 places:

- 5 places pour une nouvelle unité pouvant accueillir des enfants entre 3 et 6 ans.

- 7 places pour des jeunes de 14 à 20 ans, ayant une triple notification (SESSAD, ULIS Pro et IMPro).

Cette extension a débuté courant mars et la montée en charge des bénéficiaires s'est effectuée entre mars et mai.

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1) Plateau technique

Fonction	Nombre de personnes	Nombre CTP budgétés	Nombre CTP réels
Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration			
Directeur général			
Directeur			
Directeur adjoint			
Directeur des ressources humaines			
Adjoint de direction			
Chef de service	2	2	2
Agent administratif et personnel de bureau	3	1,40	1,40
Autre personnel administratif			
Catégorie : Personnel des services généraux			
Agent de service général	0	0,40	0

Fonction	Nombre de personnes	Nombre CTP budgétés	Nombre CTP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)			
Animateur social			
Assistant de service social			
Assistante familiale ou maternelle			
AVJiste (Aide à la vie journalière)			
Codeur en langue française parlée complétée (LFPC)			
Conseiller en économie sociale et familiale			
Éducateur de jeunes enfants	1	1	1
Éducateur spécialisé	12	11,85	10,85
Éducateur sportif / enseignant APA			
Éducateur technique			
Éducateur technique spécialisé			

Personnel médical			
Médecin en rééducation fonctionnelle			
Médecin généraliste			
Pédiatre	1	0,10	0,10
Psychiatre, pédopsychiatre	4	0,6057	0,6057
Autre spécialité			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Psychologues et personnel paramédical			
Aide-soignant			
Auxiliaire de puériculture			
Ergothérapeute	1	0.5	0
Infirmier			
Instructeur en locomotion			
Masseur kinésithérapeute			
Neuropsychologue	1	0.30	0.30
Orthophoniste			
Orthoptiste			
Psychologue	4	1.90	1.90
Psychomotricien, rééducateur en motricité	4	1.80	1.50
Autre personnel paramédical			

Au sein de votre équipe, des personnels (hors encadrement) sont-ils principalement ou exclusivement dédiés à des fonctions de coordination :

- d'équipe ? Oui Non

- de parcours ? Oui Non

II.2) ETP budgétés non pourvus

Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Oui Non

II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2021 (hors stage)

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Agent de la fonction publique	0	0
CDI	30	19.04
CDD	1	0.20
<i>Dont CDD de remplacement</i>	1	0.20
Intérim	0	0
Contrat de professionnalisation	0	0
Contrat d'apprentissage	0	0
Autre contrat aidé	0	0
Autre	0	0

II.7) Formation du personnel au cours de l'année

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d. x	Approche méditation module 2	12	7
D'adaptation/développement d. x	Intégration sensorielle module 2	42	1
D'adaptation/développement d. x	Approche méditation module 1 et 2	32	9
D'adaptation/développement d. x	Violence sexuelle	14	2
D'adaptation/développement d. x	Évaluation développement du jeune enfant	21	1
D'adaptation/développement d. x	Travailler en équipe	14	9
D'adaptation/développement d. x	Développement jeune enfant TND	21	12
D'adaptation/développement d. x	Violence intra familiale	14	2
D'adaptation/développement d. x	Distance professionnelle dans l'accompagnement	14	1

II.8) Commentaires

Concernant les postes:

Ergothérapeute: est en congé parental depuis septembre 2021, malgré la publication d'une offre de remplacement, à ce jour nous n'avons trouvé personne (une seule réponse)

Une psychomotricienne: en suspension de contrat suite à schéma vaccinal incomplet, depuis le 15 septembre 2021.

Nous avons deux éducatrices spécialisées qui ont sollicité temporairement un passage à un 0.00ETP, nous n'avons pas trouvé de remplaçant à hauteur des 0.40ETP manquants.

Nous subissons le manque d'attractivité de notre secteur.

Enfin, la crise sanitaire a encore eu pour effet de nous obliger à reporter certaines formations.

III. ACTIVITÉ

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

	Un professionnel	Deux professionnels intervenant pour un même objectif	Deux professionnels intervenant pour des objectifs complémentaires
Un bénéficiaire	1 acte	2 actes	2 actes
Deux bénéficiaires (ou plus)	1 acte	2 actes (ou plus)	2 actes (ou plus)

	SESSAD	IIFMA	IIFFA
Nombre de jours de fonctionnement	211		
Nombre de jours d'activité directe	200		

III.2) Flux et file active

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	110

	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	40
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	0

	Nombre
Accompagnement de nuit, hébergement continu <u>uniquement</u> (y compris le week-end et les vacances scolaires)	0
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine <u>uniquement</u> (du lundi soir au jeudi soir inclus)	0
Accompagnement de journée <u>uniquement</u>	0
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire <u>uniquement</u> (accompagnement ambulatoire type SESSAD)	110
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de <u>plusieurs modalités d'accompagnement</u> (hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...)	0
Accueil / accompagnement temporaire (dont répit)	0

	Un professionnel	Deux professionnels intervenant pour un même objectif	Deux professionnels intervenant pour des objectifs complémentaires
Un bénéficiaire	1 séance (même si plusieurs actes dans la même journée)	1 séance	2 séances
Deux bénéficiaires (ou plus)	2 séances (ou plus)	2 séances (ou plus)	4 séances (2* nb de bénéficiaires)

Source : CNSA, Guide de mesure de l'activité dans les ESSMS, p.24

III.3) Séances réalisées pour les jeunes et les familles

	Nombre d'acteurs qui accompagnent un enfant suivi par le SESSAD	Nombre d'acteurs qui n'accompagnent pas d'enfant par le SESSAD
ESMS		
Services hospitaliers		
Structures / acteurs de la petite enfance (y compris assistantes maternelles)		
Centre de loisirs, club sportif		
Médecine de ville		
Collectivités locales	1	
Entreprises	1	
Autres		
Education nationale, dont :		
Ecole maternelle		
Ecole élémentaire		
Collège		1
Lycée/Lycée professionnel	3	
ULIS - Primaire		
ULIS - Collège		
ULIS - Lycée		

III.4) Transport

Nombre de kilomètres parcourus dans l'année :	Nombre
Nombre de kilomètres	68120.10
dont véhicule de service ou véhicule du personnel	68120.10

III.5/6) Commentaires

Concernant les séances, nous avons le chiffre global des séances réalisées cette année. Il est de 8505. Toutefois au vu de notre tableau de recensement des séances 2021, nous ne sommes pas en capacité cette année encore de comptabiliser finement le nombre de séances réalisées par type d'accompagnement.

Concernant le relevé des actes, il n'a pas été inscrit dans le tableau de suivi que nous utilisons jusque-là, notre relevé se concentrant sur les séances effectuées. Le service est d'ailleurs en question sur le mode de calcul sur le mode de calcul du prévisionnel des actes.

De sorte à pouvoir compléter dûment le tableau des actes et des séances 2022, le service a mis en place un nouvel outil qui sera opérationnel pour le rapport d'activité de l'an prochain.

Concernant le temps passé par l'équipe professionnelle dans les transports, en l'absence d'un tableau de bord adéquat, nous ne pouvons le fournir cette année.

Concernant les interventions des professionnels du SESSAD dans le cadre de leur fonction ressource, en 2021 un power point de sensibilisation à l'autisme, expliquant les particularités des TSA a été proposé à plusieurs établissements scolaires, entreprises, lieux de loisirs... Dans ce cadre, les professionnels se sont rendus sur sites pour un temps de présentation et d'échanges.

IV. JEUNES ACCOMPAGNÉS AU 31/12

IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2021

Nombre de jeunes accompagnés selon le type de déficience principale et associée, au 31/12
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	61	3
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	19	8
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication	1	23
Troubles du langage et des apprentissages		36

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31/12) :

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	0
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	1
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	4
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	2

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire)

	Nombre
Moins d'1 an	0
1 à < 2 ans	0
2 à < 3 ans	0
3 à < 4 ans	0
4 à < 5 ans	2
5 à < 6 ans	5

	Nombre
6 à 10 ans (inclus)	10
11 à 13 ans (inclus)	21
14 à 15 ans (inclus)	10
16 à 17 ans (inclus)	8
18 à 19 ans (inclus)	11
20 à 24 ans (inclus)	12
25 à 29 ans (inclus)	2

Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport (transport assuré par la structure uniquement)

Données à renseigner au 31/12

Doubles comptes possibles : un même jeune peut nécessiter plusieurs adaptations

	Nombre
Pas d'adaptation	0
Avec transfert place assise	0
Fauteuil roulant	0
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	0
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	0
Moyen de transport individuel supplémentaire, sans accompagnement humain (dont transport médicalisé)	2
Autre adaptation (siège moulé, plastron, bloc ceinture...)	0

Nombre de jeunes scolarisés selon le type de classe et le temps de scolarité (au 31/12).

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
Scolarité dans un établissement médico-social			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social	0	0	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	0	
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	0	0	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	0	0	
Scolarité dans un établissement scolaire			
Ecole maternelle	7	0	7
Ecole élémentaire	0	19	
ULIS école	0	19	
Collège	0	18	
SEGPA	1	0	
ULIS Collège	0	18	
Maison Familiale et Rurale	0	0	
Lycée/lycée professionnel/CFA	3	6	2
ULIS Lycée	0	6	
EREA	0	0	
Autre (Pôle de regroupement...)	2	0	
Enseignement supérieur	3	0	

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Scolarité partagée uniquement entre UE interne à l'établissement et UE externalisée	0
Scolarité partagée entre établissement médico-social et un établissement scolaire	0
Scolarité partagée entre une ULIS et une classe ordinaire	43

	Nombre
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'au moins une inclusion scolaire au cours de l'année ? - Parmi les jeunes présents au 31/12	43

	Nombre
Nombre de jeunes (14 ans et +) ayant fait au minimum un stage dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé) - Parmi les jeunes présents au 31/12	31
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé	
Contrat d'apprentissage	0
Contrat de professionnalisation	0
Autre	2

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)

	Nombre
CMP/CATP	5
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)	0

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de leurs troubles psychologiques/psychiatriques :	9

Nombre de jeunes suivis (hors bilan) par un professionnel médical ou paramédical
(ou autre intervenant précisé dans la liste ci-dessous)

Données au 31/12

	En interne (ou sur financement établissement ou SESSAD)	En libéral ou hospitalier (hors financement établissement ou SESSAD)
Ergothérapeute	4	1
Kinésithérapeute	0	5
Orthophoniste	40	0
Orthoptiste	0	2
Psychologue	23	5
Psychomotricien	27	0
Psychiatre	0	14
Médecin rééducation fonctionnelle	0	0
Autre médecin	0	0
Instructeur en locomotion	0	0
Aveugle	0	1

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :

	Nombre
Nombre total de jeunes non oralisant (hors surdité)	0
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (PECS, MAKATON, photo langage,...)	5

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience motrice (dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur)	1
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience sensorielle (dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaires, contour d'oreille)	0
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience visuelle	0
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	1

Données à renseigner au 31 décembre

Nombre de jeunes concernés par :

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	2
Une stomie	0
Une sonde gastrique	0

Nota : Les adaptations alimentaires ne faisant pas l'objet d'une prescription médicale sont déclarées dans la rubrique alimentation.

Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation alimentaire (autre que prescrite médicalement). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	0
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas.	5

IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, au 31/12

Données à renseigner au 31 décembre		Nombre de mineurs bénéficiant :
d'un placement	en IME (sur décision judiciaire)	0
	Chez un assistant familial	1
	PAD (placement à domicile)	0
	en pouponnière	0
	En MFCS (ou foyer)	1
d'une mesure éducative	AED	2
	AEMO	1
	chez un tiers digne de confiance	0

IV.5) Situations complexes

Données à renseigner par rapport à la file active

	Nombre
Nombre de jeunes accompagnés ayant fait l'objet d'un GOS (PAG créé ou actualisé depuis moins de 12 mois)	
dont nombre de jeunes accompagnés uniquement par l'étab/service	1
dont nombre de jeunes accompagnés par plusieurs ESMS (EEAP, IEM, IES, IME, ITEP, SESSAD)	0

IV.6) Commentaires

Nous avons recours de plus en plus à des interprètes car nous accompagnons des bénéficiaires dont les familles ne parlent pas couramment français. Migration santé est intervenue cinquante fois cette année pour traduire des échanges entre familles et service.

5 jeunes sont suivis en assistance éducative. Nous constatons cependant une augmentation des carences éducatives parmi les familles accompagnées.

Nous nous interrogeons dans ce contexte sur l'importance de créer un poste d'assistante sociale, les familles étant de plus en plus démunies et confrontées à des difficultés de logements et à des problématiques administratives.

V. JEUNES ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE

V.1) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	10
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	11
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	8
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	4
4 à < 5 ans	2	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	5	25 à 29 ans (inclus)	0

V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

		Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	1	
Scolarité dans un établissement MS uniquement		
Unité d'enseignement dans un établissement médico social	0	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	
UJFMA	0	
UJFEA	0	
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire		
Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire	0	0
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire	0	0
Scolarité dans un établissement scolaire uniquement		
ULIS Primaire	11	
ULIS secondaire (collège, lycée)	18	
SEGPA		
EREA		
Enseignement ordinaire à temps complet (hors ULIS, SEGPA et EREA)	10	9

V.4) Accompagnement antérieur (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre
Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)	26
Milieu ordinaire (ex : école ordinaire, crèche) uniquement	
CAMSP	5
CMPP	4
EEAP	
IEM	
IFS	
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	
ITEP/DITEP	
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	1
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	
Autres ESMS	
Equipe relais handicap rare (ERHR)	
Services de psychiatrie infanto-juvénile	1
Professionnels paramédicaux libéraux	3
Autres	

Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Date de notification	Date d'admission	Précisez la déficience (ou trouble) principale de l'enfant
01/09/2020	03/12/2021	Déficience intellectuelle
01/03/2019	04/06/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2019	17/09/2021	Déficience intellectuelle
01/02/2020	15/10/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2016	23/11/2021	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
01/01/2020	24/09/2021	Déficience intellectuelle
01/05/2020	24/06/2021	Déficience intellectuelle
01/03/2019	21/05/2021	Déficience intellectuelle
05/02/2020	09/11/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2019	26/11/2021	Déficience intellectuelle
01/03/2019	01/10/2021	Déficience intellectuelle
01/01/2018	08/10/2021	Déficience intellectuelle
01/06/2020	07/05/2021	Déficience intellectuelle
01/03/2020	05/11/2021	Déficience intellectuelle
01/01/2021	10/12/2021	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)

Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Date de notification	Date d'admission	Précisez la déficience (ou trouble) principale de l'enfant
01/07/2020	10/09/2021	Déficience intellectuelle
01/07/2019	07/05/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2019	02/07/2021	Déficience intellectuelle
01/11/2014	03/05/2021	Déficience intellectuelle
01/01/2016	08/07/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2021	16/12/2021	Déficience intellectuelle
01/02/2016	31/05/2021	Déficience intellectuelle
01/08/2020	23/12/2021	Déficience intellectuelle
01/04/2019	19/04/2021	Déficience intellectuelle
01/12/2019	31/05/2021	Déficience intellectuelle
01/11/2019	20/03/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2015	15/03/2021	Déficience intellectuelle
01/05/2021	16/12/2021	Déficience intellectuelle
01/04/2019	03/05/2021	Déficience intellectuelle
01/07/2019	17/05/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2014	10/06/2021	Déficience intellectuelle
01/08/2021	09/11/2021	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
01/09/2018	12/01/2021	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)
01/07/2019	20/09/2021	Déficience intellectuelle
01/12/2018	26/04/2021	Déficience intellectuelle
01/05/2020	31/05/2021	Déficience intellectuelle
01/01/2018	16/04/2021	Déficience intellectuelle
01/05/2020	27/09/2021	Déficience intellectuelle
01/09/2020	03/05/2021	Déficience intellectuelle
01/03/2021	10/05/2021	Déficience intellectuelle

V.5) Commentaires

Le chapitre V.3) Parmi les 10 jeunes notés dans enseignement ordinaire à temps complet, il y a 7 enfants de moins de 6 ans scolarisés en maternelle.

VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE

VI. 1) Durée moyenne de séjour

Cette partie concerne les jeunes ayant quitté définitivement l'établissement entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 inclus, hors accompagnement temporaire, consultation ponctuelle et interruption ou sortie temporaire.

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année (y compris les accueils temporaires)	0
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires	29
Dont sorties avec notification	28
Dont sorties sans notification	1

VI. 2) Age à la sortie

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	5
1 à < 2 ans	0	11 à 13 ans (inclus)	9
2 à < 3 ans	0	14 à 15 ans (inclus)	4
3 à < 4 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	5
4 à < 5 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	2
5 à < 6 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	4
		25 à 29 ans (inclus)	0

VI. 3) Parcours après la sortie

	Nombre
Education générale ou professionnelle	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage sans SESSAD	9
IME	16
Etablissement pour enfants polyhandicapés	0
ITEP/DITEP	0
IEM	0
IFS	0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0
Activité professionnelle	
Activité à caractère professionnel en ESAT	1
Emploi en entreprise adaptée	0
Autre	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico sociale	0
Autre	3
Activité inconnue	0
Sans objet : décès	0

Contrats aidés	
Contrat de professionnalisation / Apprentissage	1
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	0
Entreprise adaptée	0
Formation adulte pré- et qualifiante	0
Autres	0

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie

	Nombre
Logement personnel	
Habitat inclusif (au sens de la loi ELAN)	
Hébergé chez parents, proches	28
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'éclaté',...)	
Famille d'accueil	
Foyer d'hébergement	
Foyer occupationnel ou foyer de vie	
MAS ou FAM	
Établissement de santé	
Établissement social (MECS, maison relais, ...)	
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	1
Autre	
Inconnu	
Sans objet : décès	

VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année 2021	50
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	50

VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées

Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientations (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.

	Nombre	Dont amendement Creton
SEEEES (ex IMP)	1	
SIPFP (ex IMPro)	6	
IIEP		
ICM		
Autre SESSAD		
Foyer de vie		
MAS		
FAM		
SAJ		
ESAT/EA		
SAVS		
SAMSAH	1	
Autres ESMS		
Structures/services hospitaliers		
Autre		

Durée d'accompagnement des personnes sorties définitivement
(Hors acpt temporaire)

Date d'admission		Date de sortie	
04/12/2020		02/06/2021	
18/12/2020		21/05/2021	
18/05/2018		31/07/2021	
07/05/2021		23/08/2021	
15/09/2017		21/07/2021	
10/11/2017		08/09/2021	
14/09/2018		25/08/2021	
18/05/2018		25/08/2021	
04/06/2021		02/09/2021	
16/11/2018		05/07/2021	
05/09/2014		30/04/2021	
04/09/2020		25/08/2021	
04/09/2020		25/08/2021	
17/01/2020		25/08/2021	
08/09/2017		23/07/2021	

Suite

Date d'admission		Date de sortie	
13/11/2020		30/06/2021	
14/10/2019		15/01/2021	
13/03/2019		23/07/2021	
03/05/2021		30/08/2021	
07/11/2016		30/09/2021	
20/05/2019		31/03/2021	
31/05/2021		10/12/2021	
19/04/2021		02/07/2021	
14/12/2020		19/11/2021	
06/05/2019		03/09/2021	
10/06/2021		13/09/2021	
10/01/2017		12/11/2021	
10/12/2019		30/06/2021	
17/04/2018		31/03/2021	

VL6) Commentaires

Comme chaque année les sortants des trois dernières années (2018/2019/2020) font l'objet d'un appel téléphonique annuel pour prendre de leurs nouvelles, s'ils n'ont pas spontanément contactés le service.

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

VII. Prévention des conduites à risques

Nombre de **jeunes présents au 31/12**, concernés par des **actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives : alcool, drogues, tabac	0
Conduites addictives : écrans (jeux vidéos, etc...)	0
Utilisation des réseaux sociaux	0
Santé bucco-dentaire	0
Obésité / équilibre alimentaire	2
Vie affective et sexuelle (VAS)	9
Rien-être physique et/ou psychique (dont médiation animale, snoezelen...)	12

VII. Commentaires

Toutes les thématiques sont abordées au fil de l'accompagnement quand cela se présente lors de séances individuelles (éducatives, psychologiques, psychomotrices et pédiatriques).

VIII. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

VIII. Commentaires

Concernant la couverture géographique, une situation se trouve actuellement dans le Haut-Rhin suite à un déménagement. Afin qu'il n'y ait pas de rupture de parcours le SESSAD continue la prise en charge en attente d'un relais dans un service du secteur.

IX. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES

IX.1) Implication des familles

Données à renseigner par rapport à la file active

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l'élaboration du PPA	59
	Nombre
Nombre de familles ayant participé au PPA par un autre moyen (téléphone, visio, référent ASE le cas échéant...)	10
	Nombre
Nombre d'enfants (parmi les 3 ans et plus) pour lesquels au moins une réunion avec l' Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année	55

IX.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ? Oui Non

Disposez-vous d'une autre forme de participation ? Oui Non

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des jeunes ? Oui Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème Enquête de satisfaction Autre

Avez-vous mis en place d'autres outils ou démarches favorisant la participation des familles ? Oui Non

Précisez :

Groupe de parole / groupe à thème Enquête de satisfaction
 Café / réunion de parent Rencontre parents/professionnels Autre

IX.3) Date des dernières évaluations interne/externe

Date de la dernière évaluation interne ? 19/07/2019

Date de la dernière évaluation externe ? 17/02/2014

IX.4) Commentaires

Selon l'article L312-8 du CASF, «les établissements et services (...) procèdent à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références, et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles, validées (...)».

En 2021 du fait de la gestion du COVID, de nombreux absents au sein des équipes, le questionnaire de satisfaction n'a pas été envoyé aux familles.

Il sera envoyé et traité en 2022.

X. PROJET ET PERSPECTIVES

Veuillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...):

En novembre 2021, l'ARS nous a sollicité pour 8 places supplémentaires: 5 places TSA SDI et 3 places DI. Les places supplémentaires ont été mises en oeuvre au 1 mars 2022.